

PARTENARIAT ENTRE BOUMERDES ET BELFORT

Est-ce un modèle pour la refondation de l'amitié algéro-française ?

Une délégation de la ville de Belfort (France), conduite par M. Etienne Butzbach, adjoint au maire de cette municipalité, a séjourné durant deux jours dans la commune de Boumerdès. Pris par ses engagements auprès de la candidature du PS aux élections présidentielles françaises, M^{me} Ségolène Royal, le maire de Belfort, M. Jean-Pierre Chevènement, n'a pu effectuer lui-même le déplacement.

Ce n'est que partie remise, a laissé entendre M. Butzbach. Accompagné par Etienne Thabouri et Amel Djaffar, respectivement directeur de la jeunesse et chargé de la coopération internationale au sein de la mairie de Belfort, l'adjoint de M. Chevènement s'est déplacé à Boumerdès pour faire des propositions et, par conséquent, faire avancer la coopération entre les deux collectivités.

En effet, le président de l'APW de Boumerdès, M. Behar Tahar, et ses adjoints au grand complet, le P/APC de la ville, M. Boukhalifa Mohamed, et tous ses vice-présidents ont discuté avec l'élu de Belfort les termes de l'avant-projet d'une convention dite de partenariat entre les deux collectivités.

Ce projet définit les secteurs des échanges entre les deux communes, les modalités de mise en pratique de cette coopération ainsi que celles des financements futurs des projets communs.

Une fois le contenu arrêté, cette convention sera probablement signée, selon M. Boukhalifa, en juin 2007, à Belfort. Les deux délégations se sont mises d'accord pour la soumettre, par la suite, aux instances délibérantes des deux municipalités pour approbation. Il reste pour la partie algérienne

l'aval des pouvoirs publics. D'ores et déjà, et dans l'immédiat, des actions ont été programmées par les deux délégations. Ainsi, une équipe de la ville de Belfort sera envoyée à Boumerdès pour préparer un programme d'échanges entre jeunes des deux localités, des techniciens seront envoyés à Boumerdès pour former des fonctionnaires sur la collecte et le traitement des déchets, une expertise sur les problèmes de l'urbanisme et l'environnement de Boumerdès sera élaborée par des experts français et, en dernier lieu, dès septembre prochain, commenceront les premiers échanges entre jeunes des deux municipalités. Ces actions agrèment amplement les élus de Boumerdès. "L'expérience de Belfort nous intéresse au plus haut point dans la mesure où elle nous aidera à améliorer les

prestations de notre commune à la population", estime M. Boukhalifa.

Incontestablement, M. Butzbach et ses accompagnateurs ont effectué la traversée de la Méditerranée, porteurs non seulement de convictions sur une amitié à refonder entre les populations des deux rives de la grande bleue, mais aussi et surtout ils étaient porteurs de projets pour construire, institutionnaliser et mettre à la portée de citoyens cette amitié.

Dans les propos de M. Butzbach (voir entretien), échange est le mot qui revient souvent. Il appartient donc à nos représentants d'identifier l'appel des amis de notre pays comme celui de M. Chevènement pour aller à leur rencontre en faisant fi des avatars idéologiques et politiques qui, de temps à autre, enveniment le climat franco-algérien.

Abachi L.

L'ADJOINT AU MAIRE DE BELFORT, ETIENNE BUTZBACH,

AU "SOIR D'ALGERIE"

"Impliquer les populations dans nos relations partenariales"

Le Soir d'Algérie : M. Butzbach, quel est le premier bilan qui vous vient à l'esprit de cette coopération entre les villes de Boumerdès et Belfort ?

M. Etienne Butzbach : Il est difficile de parler de bilan puisque c'est une coopération qui commence à peine. Je constate, par contre, qu'elle a énormément progressé en moins d'un an parce que nous avons appris à nous connaître entre élus et certains fonctionnaires des deux municipalités.

Une délégation d'élus de Boumerdès, APC et APW qu'accompagnait des fonctionnaires communaux, avait séjourné en automne à Belfort. Ce n'était pas une visite touristique. Elle avait visité nos services et nous avions longuement échangé nos points de vue. Au bout d'un an de travail, nous pouvons dire que nous pouvons produire un programme d'actions partagées. Il me semble très important de ne pas seulement partir, nous, de nos présupposés, au niveau belfortain, mais qu'on puisse véritablement avoir une coopération partenariale.

Quels sont les grands axes de cette coopération projetée ?

Quatre axes principaux de travail sont envisagés. Le premier concerne la coopération administrative, pas celle bureaucratique, mais plus efficiente pour le bénéfice des populations.

Nous avons identifié un certain nombre de services à la population sur lesquels nous pourrions échanger nos savoir-faire, notamment l'informatisation de la gestion et de l'état civil, la question des déchets et de l'environnement, la question des voiries et de la circulation et les pratiques culturelles et de jeunesse. Il s'agit de renforcer les capacités de nos élus et de nos fonctionnaires à pouvoir traiter ces questions.

Second axe, ce sont les échanges humains. Là aussi, le partenariat ce n'est pas seulement entre responsables. C'est important que les habitants de Boumerdès comme ceux de Belfort puissent se sentir impliqués. Nous devons, à cet effet, mettre en place des canaux et méthodes pour promouvoir les échanges sur les plans culturel et sportif des jeunes et moins jeunes.

Troisième volet, c'est la question de la formation. Comme vous le savez, l'université

de Boumerdès a signé une convention avec l'université de Belfort Montbéliard pour une coopération renforcée et des échanges entre étudiants et enseignants. Ces universités ont également des projets communs de recherche scientifique et nous souhaitons appuyer cette question de partenariat au niveau des universités, car c'est un investissement majeur pour l'avenir. Notre expérience dans les années 1980 avec la ville de Skikda et celle de Mohammedia au Maroc dans le domaine des échanges scolaires nous permet d'inclure ce volet dans la coopération.

Précisément, quel est l'objectif de cet échange scolaire ?

Il y a un double but. Il y a d'une part l'impact sur l'enfant lui-même : comment faire pour que des petits Belfortains soient des citoyens ouverts au monde et comment connaître le monde si on n'y va pas ? Je constate par ailleurs que l'un des problèmes de l'incompréhension entre une partie des populations française et algérienne découle du fait qu'une partie de la population française n'a qu'une vision caricaturale de l'Algérie. Fort heureusement, il y a une autre partie qui connaît très bien votre pays, nous partageons des populations communes et c'est là où réside cette richesse entre nous.

Je pense donc que la sensibilisation commence dès le jeune âge, le plus important, en effet, c'est qu'au-delà de l'élève, il y a les enseignants et surtout les familles à atteindre. Cet échange sera prolongé, nécessairement, au niveau des familles. Dans ce domaine, les expériences avaient produit des résultats absolument extraordinaires. Le volet économique est donc le quatrième axe de notre coopération. C'est une idée qui m'est venue dans les années 1980 lorsque la ville de Belfort était jumelée à celle de Skikda. Je constate que votre pays possède des ressources touristiques fantastiques et il y a plusieurs aspects du tourisme. Il y a le tourisme de masse avec ses critères. Le tourisme durable nous intéresse. Au-delà du plaisir d'être au bord de la mer, le plus important est la découverte des populations du pays de destination. Nous allons réfléchir ensemble pour monter

des concepts de voyages touristiques en direction des familles. Nous pourrions mixer des pratiques touristiques classiques avec des prolongements intelligents et durables parce que respectueux du pays où l'on va.

Quelle est l'utilité de la présence de l'APW de Boumerdès dans ce processus de coopération et quelle est la place du mouvement associatif ?

Plusieurs raisons imposent la présence de cette Assemblée de wilaya. Premièrement, ses compétences territoriales et administratives sont au même niveau que ceux de la commune de Belfort ; ce qui fait défaut à l'APC de Boumerdès.

Deuxièmement, nous tenons compte des institutions et des Etats qui peuvent nous prodiguer des encouragements et accorder des aides. De plus, ce processus pourrait être élargi à d'autres communes de cette wilaya de même que cela pourrait éventuellement encourager des municipalités françaises à s'inscrire dans la démarche. Nous y travaillons à ce propos.

Je pense qu'il n'y a pas une fatalité pour que l'administration soit exclusivement bureaucratique. Il y a des gens formidables dans les administrations algérienne et française. Il y a aussi la société civile avec sa synergie. Ce sera une grande erreur de faire jouer l'un contre l'autre.

Comment sera financée cette coopération ?

Sur le plan de la coopération administrative, c'est le temps de travail des fonctionnaires qui seront pris en charge. En la matière, nous ne ferons que valoriser nos propres moyens. Sur le second volet, à savoir les échanges scolaires, étudiants et familiaux, les montages financiers triangulaires constituent la solution idoine. Concernant le volet économique dans le secteur du tourisme notamment, qui intéresserait les deux populations, les sources de financement se trouveront dans la logique de son développement. De même que des subventions des collectivités des Etats et éventuellement de l'Union européenne sont souhaitées.

Entretien réalisé par
Abachi L.

TIZI-OUZOU

ARRIVEE DE L'ADSL

A BOUZEGUENE

34 abonnements pour 65 000 habitants !

Le progrès technologique arrive avec parcimonie à Bouzeguène qui reçoit, enfin, l'ADSL plus de trois ans après le coup d'envoi de son lancement en Algérie et plusieurs mois après son avènement dans les régions limitrophes.

Un programme de seulement 34 abonnements est accordé pour cette région de 65 000 habitants si on inclut les trois communes voisines.

Des miettes considérant la situation que vivent les jeunes des villages reculés qui consentent de gros sacrifices pour les besoins d'accès à l'internet, notamment les filles scolarisées, qui ne peuvent pas s'offrir des virées nocturnes comme leurs camarades garçons qui fréquentent les cybercafés jusqu'à des heures avancées de la nuit sachant que dans les après-midis de lundi et jeudi ces lieux affichent complet. Pour l'heure, seul le chef-lieu de commune et de daïra est éligible à cette technologie via le support Fawri.

Ainsi, les 34 positions sont octroyées aux résidents du chef-lieu disposant de lignes classiques, a-t-on appris auprès d'Algérie Télécom (agence commerciale Actel d'Azazga) où l'on n'a pas enregistré d'afflux.

Manque d'informations ou attitude de méfiance à l'égard de cette technologie qui permet d'accéder à l'internet avec un haut débit, les Bouzeguenois ne se bousculent pas pour acquérir l'ADSL, nous dit-on, mais connaissant leur engouement pour la cybermanie, ce ne sont pas les demandes qui manqueront une fois l'information parvenue.

Y compris les institutions et les nombreux cybercafés dont un gérant semble tenir au bon vieux procédé de connexion plus fiable et plus sûr, selon lui. La seule condition exigée au postulant disposant de ligne 026 est de n'avoir jamais été redevable ou frappé de suspension.

S. Hammoum

ALGER

Le Syndicat national des maîtres assistants en sciences médicales organise une assemblée générale

L'ensemble des maîtres assistants en sciences médicales des facultés de médecine d'Alger, Blida et de Tizi Ouzou sont conviés à une assemblée générale qui aura lieu le mardi 6 mars 2007 à 14h à Alger, amphithéâtre CPMC.

L'ordre du jour : le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique aura à débattre du statut particulier de l'enseignant-chercheur hospitalo-universitaire, son état d'avancement, l'avant-projet et la grille des salaires.

Pour le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, les questions tourneront autour des conditions de travail dans les centres hospitalo-universitaires.

Pour le bureau national du SNMA SM
Le président